

De la punition divine au terrorisme : évolution de la conception de la prévention et de la protection en situation de catastrophe

Angel Egido, Maxime Pollet*

Pierre Barjonet, Michelle Gezentswey**

Résumé

La santé et la sécurité sont aujourd'hui des enjeux sociétaux majeurs. Cependant, les catastrophes urbaines provoquées volontairement par des groupes terroristes viennent interroger les dispositifs existants de prévention et de protection : comment prévenir et se protéger d'actions conçues pour dépasser et surprendre les dispositifs de veille et d'intervention ?

Cette étude s'appuie sur les résultats d'une recherche menée dans le cadre du projet de *modélisation psychologique et de prédiction des comportements individuels et collectifs dans les catastrophes urbaines* (MOCA). Elle se base sur les résultats des analyses des plans d'intervention en situation d'urgence de grandes villes espagnoles, ainsi que sur des entretiens réalisés en Espagne auprès de responsables et de spécialistes des interventions de ce type.

Pour bien comprendre en quoi les dispositifs de prévention et de protection sont interrogeables, il a fallu tout d'abord considérer l'évolution de ces concepts au travers d'une typologie sommaire des conceptions de la catastrophe. Quatre grands visages ont ainsi pu être dégagés : la *punition divine*, la *catastrophe naturelle*, la *catastrophe industrielle* et le *terrorisme*. En nous centrant sur la dernière conception, il s'est avéré que la notion de prévention était à préciser : l'information est importante et c'est autour d'elle que vient se structurer la prévention, mais c'est surtout a posteriori qu'elle prend toute sa valeur. Nous en sommes donc venus à considérer la seconde étape, la protection. Des critères importants ont été dégagés, notamment autour des notions de planification, de responsabilité et d'autorité. Nous avons pu conclure en dévelop-

* Laboratory PPI, University of Angers, Angers, France

** LVMT. ENPC/INRETS/Université Paris-Est

pant sur la question de la sécurité, en identifiant trois phénomènes paradoxaux qui accompagnent le déploiement des dispositifs de sécurité.

Mots clefs : terrorisme, sécurité, prévention, protection.

Abstract

Health and the security represent the biggest social challenges of the moment. However, the urban catastrophes caused voluntarily by terrorist groups come to question the existing devices of prevention and protection: how to prevent and protect themselves from actions conceived to exceed and surprise the safety devices and intervention?

This survey leans on the results of a research led in the framework of the project “**Psychological modelization and predicting individual and social behaviours in city disasters**” (MOCA). It is based on the results of the analyses of the plans of intervention in emergency of major Spanish cities, as well as on interviews achieved in Spain by head officers and experts of this kind of interventions .

To understand how the devices of prevention and protection are to be questioned, it was first necessary to consider the evolution of these concepts through summary typology of the designs of the catastrophe. Four large faces thus could be released: the divine punishment, the natural catastrophe, the industrial catastrophe and terrorism. By centering us on the last design, it proved that the concept of prevention was to be specified: information is significant and it is around it that comes to structure the prevention, but it is especially *a posteriori* that it takes all its value. Then it has been considered the second stage, the protection. Significant criteria were released, in particular around the concepts of planning, responsibility and authority. We conclude the article by developing the question of the security, with the definition of three paradoxical phenomena that accompany the development with the security devices.

Key words: terrorism, safety, prevention, protection.

Resumen

La salud y la seguridad representan actualmente desafíos sociales mayores. En esta línea, las catástrofes urbanas causadas voluntariamente por grupos terroristas vienen a cuestionar los dispositivos existentes de prevención y protección: ¿ cómo prevenir y protegerse de acciones concebidas para sobrepasar y sorprender los dispositivos de vigilancia e intervención?

Este estudio se basa en los resultados de una investigación llevada a cabo en el marco del proyecto “**Modelización psicológica y predicción de los comporta-**

mientos individuales y colectivos en las catástrofes urbanas” (MOCA). Apoyándose en los resultados de los análisis de los planes de intervención en situación de urgencia de grandes ciudades españolas, así como en entrevistas realizadas en España a responsables y especialistas de las intervenciones de este tipo.

Para comprender cómo los dispositivos de prevención y protección son cuestionables, fue necesario en primer lugar considerar la evolución de estos conceptos a través de una tipología concisa de las concepciones de la catástrofe. Cuatro grandes perfiles pudieron así identificarse: el castigo divino, la catástrofe natural, la catástrofe industrial y el terrorismo. Al centrarnos en la última concepción, resultó que el concepto de prevención debía precisarse: la información es importante y es en torno a ella que viene a estructurarse la prevención, pero es sobre todo *a posteriori* que toma todo su valor. A continuación se consideró la segunda etapa, la protección. Se obtuvieron algunos criterios importantes que merecen destacarse, en particular, en torno a los conceptos de planificación, responsabilidad y autoridad. Concluimos el artículo desarrollando la cuestión de la seguridad, definiendo tres fenómenos paradójicos que acompañan el despliegue de los dispositivos de seguridad.

Palabras clave: terrorismo, seguridad, prevención, protección.

• Introduction

Cette contribution s'appuie sur les résultats d'une recherche réalisée dans le cadre du projet de *Modélisation psychologique et de prédiction des comportements individuels et collectifs dans les Catastrophes urbaines (MOCA)*. Elle s'inscrit dans le Programme *concepts, systèmes et outils pour la sécurité globale (CSOSG, 2008)*, et elle est financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Les catastrophes existent depuis toujours, mais la façon dont les hommes les considèrent a évolué à mesure que nos sociétés se développaient. Une des raisons qui explique cette évolution est que la catastrophe est un construit, une représentation. Ainsi, un évènement est dit catastrophique parce que l'homme le perçoit, le nomme et le vit comme tel. Un même évènement sera ainsi considéré différemment selon le contexte et la situation dans lequel il se produit. Un tremblement de terre en ville causant de nombreux dégâts matériels et d'innombrables blessés, morts et disparus sera sans hésitation nommé catastrophe. Un même tremblement de terre se produisant dans un désert, sans conséquences visibles pour l'homme, ne sera pas considéré

comme catastrophique. A peine en aurons-nous conscience.

Notre postulat est donc que le caractère catastrophique d'un évènement n'est pas nécessairement inhérent à sa nature, mais bien plutôt fonction de la façon dont l'homme perçoit et considère cet évènement. De ce postulat découlent plusieurs conséquences : tout d'abord, que les modes d'intervention actuels en situation de catastrophe dépendent de notre conception de la catastrophe. Ensuite, que cette conception est susceptible d'évolution.

Ce point de départ en tête, nous avons pu à l'occasion du projet MOCA étudier les plans d'intervention en situation d'urgence dans différents pays, et dans cet article nous analyserons les données recueillies auprès des spécialistes et professionnels de l'intervention espagnols. Nous proposons de détailler et développer une partie de nos résultats, en nous focalisant dans un premier temps sur une typologie des catastrophes, construite sous l'angle des couples intention/origine et prévention/protection. De cette typologie, nous ferons émerger une certitude, déjà largement reprise dans la littérature : la prévention et la protection sont des concepts pertinents pour penser nos sociétés actuelles, mais qui méritent d'être affinés ou nuancés. Ce constat effectué, nous examinerons dans un second temps les questions soulevées à propos de la prévention et de la protection dans les catastrophes urbaines intentionnelles —dans lesquelles nous incluons les actes de terrorisme.

- Evolution de la notion de catastrophe sous l'angle de la protection et de la prévention

Nous allons à présent considérer quatre conceptions de la catastrophe. Ces conceptions s'articulent entre elles. Certains pourraient voir une progression parmi ces visages, aussi proposons-nous de considérer cette présentation comme une évolution historique. Cependant, un modèle n'en remplace pas un autre : nous verrons que différentes conceptions peuvent coexister.

Ces quatre conceptions se distinguent par l'origine, l'intention, la prévention et la protection. En considérant l'*origine*, nous défendons une approche causale : quelle cause est à la source de l'« effet » catastrophe. En considérant l'*intention*, nous ancrons la cause dans le do-

maine du vivant : la cause est pensante, et peut intentionnellement – ou non – déclencher la catastrophe. Concernant la prévention et la protection, nous entendrons par *prévention* l'ensemble des mesures adoptées pour diminuer la probabilité d'apparition d'un phénomène dangereux, et par *protection*, les démarches visant à encadrer et limiter les conséquences de l'apparition du phénomène dangereux.

Dans cette première partie, nous souhaitons montrer la métamorphose des croyances, partant de l'imprévisible pour tendre toujours plus vers le prévisible. Nous verrons que la question centrale aujourd'hui n'est plus celle de la maîtrise de la nature, mais celle de la maîtrise de risques.

2.1 *Le premier visage de la catastrophe : la punition divine*

La première figure, qui à présent pourrait en faire sourire plus d'un dans nos sociétés technophiles et rationnelles – mais qui n'est pas complètement dépassée encore³ – est la figure mythique. Nous savons que les catastrophes et les désastres traversent l'histoire de l'humanité : en témoignent les innombrables mythes et légendes évoquant de formidables séismes, de puissantes explosions volcaniques, de dévastateurs raz-de-marée...

En étudiant de plus près ce type de figure, nous pouvons voir que la plupart du temps, l'explication qui se cache derrière est d'origine surnaturelle, sinon divine, et l'étymologie nous donne une première piste⁴. Une force supérieure quelconque déchaîne les forces de la nature sur les hommes pour les punir, pour les détruire. Ou plutôt, pour détruire *cette* humanité, avant un renouveau (citons pour exemple le mythe du Déluge, que l'on retrouve dans de nombreuses cultures).

3 En mars 2011, quelques jours après le début de la catastrophe du tsunami au Japon, le gouverneur de Tokyo Shintaro Ishihara suscitait la polémique en disant qu'il considérerait cet évènement comme une punition divine.

4 (kata + strobo –rattaché à une racine indo-européenne *strebh-) = (de haut en bas + tourner), *retournement sens dessus dessous*. « Catastrophe naturelle proche du « dis-aster » provoquée par l'homme et non par la main de Dieu. L'étymologie précise qu'on peut également appeler catastrophe « ce qui nous tombe du haut de façon brusque, inattendue comportant des malheurs et qui bouleverse la vie des gens ».

Bien que toujours dramatiques, ces catastrophes peuvent avoir différentes étendues, de l'extermination localisée à une ville, une région ou un peuple, jusqu'à la catastrophe planétaire.

Cependant, quelle que soit son étendue, un invariant demeure : il n'y a pas de protection possible, on ne peut échapper à une action divine. « Il ne reste plus qu'à prier » comme le dit si bien l'expression. L'homme n'échappe pas à la colère des dieux, d'abord bien sûr car il s'agit d'entités omniscientes et omnipotentes, ensuite car bien souvent ces catastrophes sont teintées de conceptions fatalistes où la norme d'internalité ne fait pas loi : un homme seul ne peut rien face à des événements de cette envergure.

Dans le même ordre d'idée, il n'y a pas de réelle prévention possible : il est possible en respectant certaines coutumes, pratiques, codes de prévenir la colère divine, mais le succès n'est pas garanti. D'ailleurs, en procédant ainsi, on entre plus dans un principe de précaution que dans une véritable démarche de prévention au sens où nous l'entendons actuellement. Là encore, le fatalisme est de rigueur : l'individu seul n'a pas de poids face au cours des événements. Pire, le don de voyance peut même s'apparenter à une malédiction : pensons à Cassandre, capable de voir l'avenir, mais condamnée à ne pas être écoutée.

2.2 *Le second visage de la catastrophe : la catastrophe naturelle*

La seconde figure est également une catastrophe naturelle. Ce qui la distingue de la première figure mythique est que le caractère surnaturel, divin est ôté de la catastrophe. De façon concrète, celle-ci reste en soi la même. Ce qui change, c'est la façon dont elle est appréhendée : ce n'est plus le *pourquoi*, mais le *comment* qui est envisagé.

Ce passage d'une conception fataliste et mythique à une conception plus scientifique n'est pas sans rappeler la loi des trois états d'Auguste Comte, qui décrit la façon dont les connaissances humaines progressent. Dans le troisième et dernier état, l'état scientifique, « les explications transcendantes sont abandonnées : on n'explique plus à proprement parler les phénomènes : on recherche simplement, modestement, les lois qui les régissent et qui permettent de les prévoir » (Lazinier, 2002, p. 196). Ce changement d'approche est intéressant

puisqu'il porte en germe les premiers éléments qui aboutiront à la *prévention* et qu'il permet de développer une logique de sécurité, de *protection*. En effet, puisqu'il n'y a pas de source divine à l'origine de la catastrophe, il est possible en théorie de s'en protéger en comprenant son fonctionnement, les lois qui la régissent. Là où la protection contre une punition divine était inenvisageable, se protéger d'une « simple » catastrophe naturelle est possible, puisqu'elle n'est plus l'effet d'une volonté, mais la conséquence d'une combinaison complexe de facteurs. Bien entendu, les moyens disponibles pour se protéger semblent parfois insuffisants, voire dérisoires au regard de l'étendue des dégâts. Là où la catastrophe dévaste avec une rapidité et une aisance fascinante, les moyens de protection déployés contrastent bien souvent et semblent poussifs, parfois ridicules.

2.3 *La modernité : la catastrophe industrielle*

Lorsque nous considérons la catastrophe industrielle, troisième forme de catastrophe, les logiques de protection et de prévention se font plus saillantes. S'inscrivant en faux contre le progrès technologique porteur de progrès humain, ce type de catastrophe marque un tournant important. Un troisième élément vient s'insérer entre l'homme et la nature : la technologie. Cette technologie lui permet d'exploiter la nature, de la dompter, de s'en protéger. Mais cette technologie peut également se retourner contre lui.

Beck (1986/2001) parle à ce propos de glissement depuis une société caractérisée par la pénurie, où l'industrialisation et le progrès technologique visaient une répartition et une diffusion plus larges et efficaces des biens, dans une logique de répartition des richesses, à une société de distribution des risques. Nous parlons ici de risque au sens large, et pas uniquement au sens du risque technologique, industriel : ce ne sont plus uniquement des richesses qui sont réparties, mais aussi des maux. Trou dans la couche d'ozone, marées noires, pollutions de l'eau, de l'air, catastrophe nucléaire, réchauffement climatique... Autant de situations catastrophiques produites par l'homme. La catastrophe fusion d'un des cœurs du réacteur de Tchernobyl en 1986 reste gravée dans les esprits de tous, mais l'actualité nous permet de trouver

des exemples récents et tout aussi importants (la marée noire causée dans le golfe du Mexique par l'explosion de la plateforme Deepwater horizon en 2010, la crise nucléaire au Japon suite au séisme et au tsunami en mars 2011...).

Bien entendu, ces catastrophes ne sont pas intentionnelles. Elles sont générées par l'homme, et impactent l'homme, mais elles ne sont pas sciemment provoquées, elles restent des accidents, des erreurs. En témoigne d'ailleurs le développement des dispositifs de prévention et de protection : la logique est d'empêcher les catastrophes ou de se protéger de leurs effets, mais pas de les provoquer. Les dispositifs de protection sont nombreux, et dépendent de la nature de la catastrophe : barrages flottants contre les marées noires, évacuation de la population en cas d'incident nucléaire... Ils visent à limiter, atténuer les conséquences de la catastrophe. La prévention quant à elle prend ici tout son sens, puisque l'homme étant à l'origine du risque, il doit – en théorie – pouvoir contrôler, réduire la probabilité d'accident. C'est d'ailleurs dans cette logique que ce sont développées les logiques d'identification et de cartographie des risques.

2.4 *Le terrorisme, une catastrophe industrielle intentionnelle*

La dernière figure est prévisible : le développement de la technologie permet certes de se protéger des catastrophes, mais aussi d'en générer. L'application première est militaire – citons pour exemple la bombe atomique – mais pas seulement.

2.4.1 *Une rupture avec l'évolution de la conception de la catastrophe ?*

Bien sûr, il n'a pas fallu attendre les dernières avancées technologiques pour s'en convaincre. Les humanistes du 16^{ème} siècle pointaient déjà l'importance du développement conjoint du savoir et de la sagesse. François Rabelais, par l'entremise du géant Gargantua encourageant son fils à se développer « en vertu, en noblesse de cœur et en sagesse », puisque « sagesse n'entre pas en âme malveillante, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme » avertissait déjà des dangers de l'accumulation de connaissances si l'on n'est pas en capacité d'en faire bon usage.

Cette dernière figure rompt avec la progression relativement constante que nous pouvions observer dans l'articulation des trois précédents types de catastrophe. La première étape, la punition divine, correspond d'une certaine façon au niveau zéro de la catastrophe. Elle est présente, il n'est pas possible de la prévoir, de diminuer sa probabilité d'apparition, de s'en protéger. Mais rapidement, une nouvelle conception s'impose avec la seconde figure : la catastrophe est toujours présente, et toujours aussi dévastatrice, mais l'homme perçoit une prise sur les événements, il lui est possible d'agir, et de tenter par la compréhension du phénomène de se prémunir de ses effets néfastes, de se protéger avec plus ou moins de succès des conséquences de la catastrophe. La troisième figure en revanche est marquée par le sceau de l'incertitude : de nouvelles catastrophes apparaissent, et elles sont le produit de l'activité humaine : il devient nécessaire de se protéger de soi-même, dans une paradoxale situation d'« impuissance à maîtriser la puissance » (Dupuy, 2002). La logique de prévention se développe simultanément et cherche à rétablir l'équilibre : il est envisageable de diminuer la probabilité d'apparition ou même d'empêcher une catastrophe de se produire. Mais la quatrième et dernière figure marque une rupture définitive : il est aussi possible d'agir de façon à augmenter la probabilité d'apparition d'une catastrophe, de la susciter volontairement. Un des avatars de ce type de catastrophe est bien entendu le *terrorisme*.

Alors que la catastrophe quittait lentement les sphères du divin pour se *naturaliser* puis *s'humaniser* dans un mouvement optimiste porté par le développement de la technologie, c'est un coup violent qui est soudainement porté à l'homme. Celui-ci se trouve confronté à ses pulsions de mort, complexifiant alors grandement la donne.

Nous savons déjà que les catastrophes naturelles font l'unanimité : elles sont globalement perçues comme des calamités, et la majorité s'entend à dire qu'il faut œuvrer pour en limiter les effets et mieux s'en protéger. La catastrophe industrielle involontaire commençait quant à elle à diviser les avis. Les critiques sur les plans de gestion de crise, sur la pertinence de l'implantation d'une centrale nucléaire, sur la responsabilité de l'homme dans la situation divisaient déjà les esprits. La catastrophe industrielle volontaire quant à elle achève de semer la confusion, et vient achever notre bref regard sur l'évolution de la conception de la catastrophe dans le temps : nous sommes passés de la *punition divine subie* à la *catastrophe-outil provoquée*.

Les conséquences de l'émergence de cette dernière conception sont nombreuses, mais nous nous focaliserons sur une poignée d'entre elles. La question sur laquelle nous allons nous centrer ici est la suivante : comment penser un dispositif de prévention et de protection lorsque l'homme est à la fois origine de la catastrophe, cible de la catastrophe, et acteur de sa prévention et de sa protection ?

2.4.2. *Penser la prévention et la protection sous un angle nouveau*

Ce qu'il faut retenir, et ce que nous allons chercher à étayer, c'est que la prévention et la protection se posent et se comprennent de façon différente lorsqu'il est question de catastrophe volontairement provoquée, de terrorisme.

Les premières tensions et écarts apparaissent lorsque nous transposons cette réflexion encore largement théorique sur le terrain. Tout d'abord, qu'est ce qui relève du terrorisme ? Quand passe-t-on du patriotisme légitime au nationalisme extrémiste ? Quand passe-t-on de la résistance à la barbarie ? Quand devient-il nécessaire de se protéger de ces actions, ou de chercher à en limiter les conséquences ? On sait que les « *espoirs de révolution libératrice avec l'entassement de monceaux de cadavres* » (Droit, 2007) restent polémiques, les révolutions de 2011 dans les pays arabes le montrant encore récemment. Il suffit de considérer les listes officielles des organisations reconnues terroristes : d'un pays à l'autre, elles ne sont pas les mêmes. La définition, l'identification du terrorisme sont des questions complexes, mais importantes : avant de chercher à prévenir ou se protéger, encore faut-il savoir de quoi.

Et même cela fait, la prévention et la protection sont difficiles. Comment prévoir et prévenir un événement qui vise à être le plus spectaculaire et inattendu possible ? Comment protéger la population face à une « *arme du pauvre* » (Rivolier, 1992) aux conséquences essentiellement psychologiques, et non militaires ou économiques ? Comment agir et penser l'action lorsqu'il est question de situation extrême où notre pensée s'effondre (Fischer, 1994) ?

Ces questions, qui pourraient sembler pour le moment essentiellement théoriques, trouvent un écho important dans les pratiques des professionnels et experts de l'intervention en situation d'urgence.

Nous allons à présent explorer ces pistes, en nous appuyant sur l'étude des plans d'intervention en situation d'urgence dans 3 villes espagnoles de plus de 250.000 habitants, mais également sur les résultats d'entretiens menés en Espagne entre juin 2010 et juin 2011 auprès de professionnels des situations d'urgence ou de chercheurs spécialistes. La grille d'entretien a été construite de façon à explorer à la fois les dimensions organisationnelles (conception et fonctionnement du plan) et psychologiques (préparation des intervenants en situation), en mettant l'accent sur la pertinence et la robustesse du plan : convenait-il à la situation, a-t-il résisté à l'épreuve du terrain ? Le tableau I ci-dessous résume la structure de notre grille d'entretien.

Dimensions	Composantes	Questions	Nbr. de questions
Le plan	Conception et caractéristiques du plan	Organisation du plan	1
		Adéquation plan / situation	1
		Souplesse du plan	1
	Mise en œuvre du plan	Anticipation de l'imprévu	1
		Gestion de l'imprévu	2
		Influence de la situation sur les plans ultérieurs	3
Les intervenants	Préparation des intervenants	Préparation psychologique	1
		Adéquation préparation / situation	2
	Analyse de l'action des intervenants	Analyse des interactions entre les organisations	1

Tableau I. *Tableau récapitulatif de la grille d'entretien*

- Prévenir et se protéger des catastrophes urbaines d'origine terroriste

Ces entretiens avaient été initialement traités de façon qualitative par une analyse de contenu thématique. Les thèmes sélectionnés étaient la définition de la menace ; les enjeux identitaires mis au travail dans les groupes ; les paradoxes de la sécurité ; le retour sur expérience et l'entraînement ; et enfin les aspects juridiques de la post-intervention. Nous proposons ici de reprendre et retraiter nos résultats sous l'angle de la prévention et de la protection.

3.1 *La difficile prévention de l'attaque terroriste*

Avant de nous intéresser à la protection, nous allons nous pencher sur la question de la prévention. Nous verrons que le concept n'est pas exploitable tel quel et qu'il présente dans ce contexte de nombreuses limites, mais qu'il reste pourtant un élément important de l'intervention en situation de catastrophe.

3.1.1. *L'importance de l'information*

Nous savons que l'information est un élément clef de la lutte anti-terroriste. Lorsqu'Oussama Ben Laden fut tué, l'une des principales informations mises en avant par la presse fut que de nombreux disques durs avaient été saisis. Les médias ne manquèrent d'ailleurs pas de nous abreuer d'informations relatives au contenu de ces supports, et aux attentats qui étaient prévus mais qui purent être évités. Cependant, cet exemple fortement médiatisé, s'il a le mérite de montrer l'importance du savoir, n'illustre que très incorrectement les enjeux relatifs à l'information. La faute vient de l'exemple : il s'agit du résultat d'une traque menée durant de nombreuses années, traque qui avait pour objet une cible bien définie et reconnue comme étant menaçante. La réalité est plus subtile : avant d'enquêter et de chercher à récupérer de l'information, encore faut-il savoir qu'information il y a, et que celle-ci est intéressante et pertinente. Dans les faits, les acteurs de la prévention et de la lutte anti-terroriste pointent qu'ils sont rarement si bien informés, ni même sûrs de la présence d'une menace. En effet, le recueil d'informations est en soi difficile, mais surtout, il est complexe de savoir quelle information est pertinente. C'est le principe de la veille, et ce qui fait toute sa difficulté : la difficulté n'est pas de trier et traiter de grandes quantités de données, mais de savoir où chercher et ce que l'on y cherche.

Après chaque attaque terroriste majeure, des voix s'élèvent, des doigts se pointent : « nous le savions, mais nous n'avons rien fait ? » s'insurgent alors l'opinion publique, les hommes politiques, les médias. Ce qu'en disent les responsables interrogés, c'est qu'après une attaque terroriste, nous prenons conscience après coup que certaines informations étaient disponibles, mais que leur importance nous avaient échappée. Des traces avaient été à l'époque relevées, mais sans qu'il

leurs soient accordée l'attention qu'elles méritaient, des hommes avaient essayés de prévenir leurs supérieurs des résultats de leurs recherches, mais sans qu'ils soient écoutés, etc. Si les médias sont friands de ces situations puisqu'elles soulèvent la question de la responsabilité, ainsi que celles – dans une logique causale faussée – de culpabilité et de punition, les intervenants interrogés se méfient de ces dérives médiatiques ou politiques qui « dénaturent la réalité » et examinent ces constats sous l'angle de la prévention et de la protection. Avec le recul, plutôt que de chercher les responsables, quelles conclusions tirer de cette situation ?

Globalement, le regard porté sur les interventions passées est positif : considérant la situation extrême dans laquelle elles s'inscrivaient, les interventions restent globalement satisfaisantes. Mais surtout, elles sont considérées comme riches en enseignement. « Après ces attentats, une connaissance a été produite » résume un des responsables interrogés. L'analyse du travail de terrain et de la gestion de la situation d'urgence a permis de révéler des manques en termes de moyens d'une part, mais aussi d'identifier les conditions nécessaires à une bonne intervention. Ce principe de retour d'expérience revêt un caractère urgent et fondamental. Cette méthode, classique, est très utilisée et fait école : version beta des logiciels, tests des équipements de transport en situation réelle avant mise en service, etc. Les ingénieurs spécialisés dans l'évaluation du risque savent ainsi que les incidents suivent une « courbe en baignoire », c'est-à-dire qu'ils sont plus nombreux au début et à la fin de la vie d'un produit. Il est du coup facile de remédier à cet inconvénient, en testant les produits au début de leur vie, et en limitant la durée de circulation pour éviter les incidents de fin de vie. Cependant, cette logique est problématique et peu adaptée lorsqu'il est question d'accidents catastrophiques : peut-on véritablement attendre d'avoir suffisamment de retours sur expérience pour établir un plan d'action ? Faut-il attendre d'avoir été la cible de nombreuses attaques terroristes avant de penser un dispositif de lutte et de protection ? Chaque situation est donc analysée, décortiquée pour en extraire un maximum d'informations, pour produire un maximum de connaissances pour optimiser la préparation et l'intervention sur le terrain lors de situations d'urgence futures.

Cette notion d'information, récurrente dans les entretiens, peut donc se situer en amont de la situation, lors du travail de veille, mais

aussi en aval, lors de la reconstruction et l'analyse de l'intervention. Cependant, une information n'a de valeur que si elle est exploitée et diffusée dans une logique d'action.

3.1.2. *Le partage de l'information entre les acteurs et les responsables*

Nous avons commencé par mettre en évidence le fait qu'une connaissance a été produite. Cette production a eu pour conséquence le développement d'une culture d'intervention. Comme nous le rappelle d'entrée de jeu un des responsables du plan d'urgence à Madrid, la ville a une expérience conséquente : 52 attentats ont été décomptés avant celui du 11 M. Cette expérience pose de nouvelles questions, et crée un nouveau besoin : partager avec les autres acteurs de l'intervention en situation de catastrophe. Cependant, comment partager ? Souhaite-t-on partager ? Est-il souhaitable de partager ? Est-il même seulement pertinent de partager, le savoir est-il transposable ? Dans le cas d'ETA et du terrorisme islamiste, « la connaissance la meilleure possible » est pointée comme étant « la base ». L'information traitée et transformée en savoir doit constituer l'élément premier et indispensable à l'action. Et ce savoir est considéré comme diffusable et transposable, même si dans les faits, les personnes interrogées remarquent des résistances et des difficultés dans ce partage.

Cependant, toutes ces informations, même diffusées, qu'elles soient en amont ou en aval, ne permettent pas véritablement d'optimiser le travail de prévention, elles ont essentiellement un impact sur l'intervention en situation de catastrophe, c'est-à-dire sur les dispositifs de protection. Si nous suivons Jean Pierre Dupuy (2002), pour lutter contre ce bouleversement, le mieux reste d'agir comme si nous étions déjà dans la catastrophe, ce qui reviendrait, si nous faisons le parallèle avec les données recueillies, à optimiser et développer dès maintenant les dispositifs de protection. Ce n'est pas que la prévention ne compte pas, mais il n'est plus question de savoir si un attentat peut se produire ou non, et de tenter d'en prévenir l'apparition, il s'agit d'utiliser le savoir déjà produit pour se préparer au mieux à la prochaine catastrophe – dont la probabilité d'apparition n'est pas interrogée – en s'entraînant, en s'assurant que les ressources techniques et humaines sont suffisantes, etc.

3.2. *Le déploiement du plan d'intervention : la protection*

Poursuivons à présent en nous centrant sur ces mesures de protection. Nous développerons plus particulièrement les questions relatives à l'intervention sur le terrain et à l'application du plan d'urgence.

3.2.1. *Des difficultés essentiellement qualitatives qui viennent confirmer la pertinence du plan*

Une chose frappe et rassure à la fois : les difficultés majeures étaient – et sont encore – de l'ordre du quantitatif. Là où nous nous attendions à découvrir bon nombre de difficultés « qualitatives », inhérentes à la gravité de la situation, à son caractère improbable, surprenant, nouveau, il s'avère que le protocole fut d'une remarquable efficacité, mais qu'il était parfois limité par les ressources disponibles. Un de nos interlocuteurs estimait ainsi que 80% des problèmes pouvaient être résolus efficacement grâce au protocole. Les 20% restants ne relevaient pas de situation inconnue ou inattendue, mais plutôt de ce qui est connu mais par essence difficilement planifiable. Le deuil par exemple fut inclus dans le protocole, en revanche, les variations que pouvaient revêtir ce processus ne pouvaient pas être « protocolisées ».

Ce protocole revêt une grande importance puisqu'il conditionne la capacité des intervenants à travailler à la fois en autonomie et en groupe. Le SAMUR⁵ est cité comme exemple : « je fais ceci parce que c'est ça que je dois faire, et je suis convaincu que mon compagnon va faire ceci parce que c'est ça qu'il doit faire ». Cette somme d'actions synergiques permet la production d'une action positive, car artificiellement coordonnée en amont par le protocole.

Ce protocole est rendu possible par une cartographie en amont des risques « probables » et par l'analyse des interventions précédentes déployées pour répondre à ces risques. Cependant, ce protocole ne suffit pas toujours, il arrive parfois qu'un « nouveau » risque émerge, ou encore qu'un risque prenne une extension imprévue. Ainsi, dans le cas de

5 Le SAMUR (Servicio de Asistencia Municipal de Urgencia y Rescate) est un système espagnol d'intervention d'urgence.

la catastrophe aérienne de Spanair, le protocole ne fut pas satisfaisant. Dans le cas des attaques terroristes du 11M, le protocole fut là aussi mis à rude épreuve : les attentats n'étaient pas circonscrits dans une zone géographique clairement délimitée, il y avait quatre attentats différents, répartis dans toute la ville sur sept kilomètres. Les intervenants furent alors contraints de fonctionner comme sur « un front de guerre », ce à quoi ils n'étaient pas préparés.

3.2.2. *Le dispositif pendant la catastrophe : l'importance du leadership*

Ainsi, la réflexion en amont se révèle nécessaire, mais non suffisante. Le protocole permet de répondre à une grande variété de situations, mais il arrive toujours un moment où il se révèle impuissant, ou simplement limité malgré sa pertinence. La logique d'action rationalisée et d'une certaine façon « mécanisée » s'efface alors pour laisser la place à des logiques d'action plus singulières, mais aussi incertaines. Les notions de responsabilité et de leadership sont fréquemment citées dans les entretiens menés.

D'un point de vue structurel, c'est le protocole qui « commande » et qui dicte et coordonne les actions de chaque intervenant. Les plans et les protocoles, « il faut les lire et les étudier », ils sont la colonne vertébrale de l'intervention. Mais pour les fameux 20 % restants, il faut savoir interpréter et investir les marges du protocole pour décider et agir. Ainsi, dans toute urgence, il est fondamental que tous les intervenants sachent qui est celui qui commande, et qui occupe le rôle de référent. Cette importance fut là encore découverte et cultivée sur le terrain. A l'origine, les sinistres n'étaient pas de grande ampleur, et les intervenants connaissaient les responsables, la taille réduite des groupes d'intervention rendait l'identification du commandement simple et ne nécessitant pas de supports particuliers. Mais à partir du 11 M, le système est pointé comme ayant changé. D'innombrables intervenants se trouvèrent obligés d'agir sur une surface très importante, rendant la communication et l'identification des autres acteurs problématiques. Il fut décidé par la suite d'attribuer aux chefs du dispositif des couleurs, « de telle sorte qu'il puisse être identifié non seulement par les intervenants de son service mais aussi par d'autres : ainsi à partir de cette catastrophe le chef du dispositif est identifié parce qu'il porte un gilet rouge ou un casque rouge applicable tant pour les pom-

piers comme que pour le SAMUR ». Cette amélioration du dispositif d'identification visait à aider les intervenants à savoir qui représente l'autorité sur le terrain, et à faciliter son identification, même de loin, même s'ils ne se connaissent pas.

Cette importance du commandement prend encore plus son sens lorsque l'on considère que des organisations tentent régulièrement de profiter de la situation pour s'octroyer un pouvoir sur les personnes victimes de la catastrophe. Des organisations politiques, religieuses, y compris des sectes, apportent leur soutien et leur aide, mais en parallèle du protocole, et bien souvent en cherchant à obtenir un avantage contre cet investissement. Nous avons déjà pointé que la catastrophe urbaine de type terrorisme pouvait être considérée comme une catastrophe-outil, un instrument. Il faut également considérer que la catastrophe peut être instrumentalisée a posteriori par certains groupes, qui sous couvert d'apporter leur aide, cherche à profiter de la vulnérabilité psychique des victimes pour obtenir un pouvoir et un avantage sur eux tout en parasitant l'autorité des intervenants de terrain.

3.2.3. *Le dispositif après la catastrophe : les paradoxes du sentiment de sécurité*

Une des missions du plan d'intervention est le rétablissement rapide de la situation, l'optimisation du « retour à la normale ». Sur le plan matériel, il est relativement rapide et simple de rétablir l'ordre. Sur le plan psychologique en revanche, il est plus complexe de gommer les traces de l'évènement, à plus forte raison lorsque la catastrophe est instrumentalisée et exploitée par des organisations malintentionnées. D'autant que l'expérience militaire (Hausman & Rioch., 1967) a largement démontré l'importance d'une intervention *rapide*, de *proximité*, et entretenant des *attentes* positives pour la bonne prise en charge du stress post-traumatique.

L'attaque terroriste visant la désorganisation et l'instauration de la peur, il est donc nécessaire d'œuvrer pendant, mais aussi après la catastrophe pour restaurer au plus vite un sentiment de sécurité. Celui-ci compte parmi les besoins fondamentaux tels que décrit par Maslow (1987). Parmi les caractéristiques de ces besoins, rappelons qu'ils sont communs à tous les hommes, qu'ils forment la base nécessaire – mais

non suffisante – à l'épanouissement et la santé, et qu'ils sont fortement en lien avec le contexte. Concrètement, cela signifie qu'il s'agit d'un sentiment qui ne génère aucune satisfaction ni reconnaissance particulière, mais dont un individu ne peut être privé durablement sans conséquences néfastes importantes. Ce besoin est en relation avec son environnement, c'est-à-dire qu'une personne ne pourra se sentir en sécurité si les conditions qui l'environnent ne favorisent pas ce sentiment. La démarche de protection est donc physique, mais aussi psychique, sur le terrain dans l'ici et maintenant, mais aussi sur la durée : il faut que les citoyens soient protégés, et surtout, qu'ils se sentent protégés. Ce travail, complexe, présente de nombreux paradoxes. En effet, force est de constater à l'écoute des personnes interrogées que le sentiment de sécurité ne dépend pas de critères objectifs faciles à identifier et à mettre en place.

Le premier point soulevé est que les catastrophes sont facilement « oubliées » une fois qu'elles se sont produites, comme si leur inscription dans la réalité les banalisaient passé le premier émoi (Dupuy, 2002). Ainsi, des enquêtes menées dans les gares où se sont déroulés les attentats du 11M démontrent que les attaques à la bombe passées ne découragent pas les personnes d'emprunter les trains. Avant la catastrophe, la probabilité d'une attaque terroriste était infime, et impensable, comme cela a déjà été pointé précédemment. Une fois l'attaque effectuée, la sidération se répand, et le monde peine à penser ce qui vient de se produire, malgré la couverture médiatique souvent importante. Mais quelques mois après, la vie reprend son cours, l'évènement traumatique et surprenant est à présent un phénomène du passé intégré dans les consciences⁶.

Le second paradoxe pointé est qu'il ne semble pas y avoir de corrélation entre les moyens mis en place pour assurer la sécurité, et le sentiment de sécurité. Les intervenants notent notamment que le déploiement d'un important dispositif de surveillance et de sécurité va certes satisfaire ce besoin fondamental de façon localisée, mais qu'il va

6 Nous n'oublions bien sûr pas de compter les évènements commémoratifs, les théories du complot, les enquêtes générés par ces catastrophes, mais ces phénomènes restent à notre sens marginaux et ne concernent qu'une partie restreinte de la population.

également générer par contraste un sentiment d'insécurité dans la périphérie de ce dispositif ! Ainsi, une personne se sentira bien entendu en sécurité dans un bâtiment public surveillé, où patrouillent des policiers, où ses bagages sont scannés et fouillés... Cependant, ce déploiement peut faire du tort aux bâtiments environnants ou de même nature qui ne sont pas dotés des mêmes dispositifs. C'est d'autant plus flagrant dans les gares où les aéroports, où les points d'arrivée et de départ peuvent présenter des différences importantes au niveau des procédures de sécurité et des moyens engagés.

Le troisième et dernier paradoxe soulevé est relatif aux systèmes de vidéo-protection. Alors que les dispositifs de sécurité importants peuvent, nous l'avons vu, générer par comparaison avec les zones peu sécurisées un sentiment d'insécurité, d'abandon, il s'avère que les systèmes de surveillance par caméra contribuent à instaurer un fonctionnement inverse. Les intervenants pointent que ces dispositifs créent de façon artificielle un sentiment de sécurité qui peut parfois être tout à fait illusoire, puisque basé sur la croyance que des forces de sécurité invisibles mais malgré tout omniscientes surveillent et se tiennent prêtes à intervenir au moindre incident. Le mécanisme est ici renversé : le sentiment de sécurité se base non plus sur la perception d'éléments objectifs, mais sur la représentation d'une sécurité invisible.

• Conclusion

Nous avons cherché tout au long de cet article à étayer l'évolution des notions de protection et de prévention en situation de catastrophe. Pour cela, nous avons débuté en présentant les grandes lignes de l'évolution de notre conception de la catastrophe, en mettant l'accent sur deux facteurs : l'origine et l'intention. Il nous a alors été possible d'extraire quatre figures de la catastrophe : la catastrophe comme punition divine, imprévisible et toute puissante ; la catastrophe comme phénomène naturelle régie par des lois ; la catastrophe industrielle accidentelle, mais mettant en cause la responsabilité de l'homme ; la catastrophe comme outil, dont l'homme est à la fois la source et la victime. Ces quatre conceptions ne se remplacent pas l'une l'autre, elles se chevauchent, et se rencontrent encore toutes de nos jours. Nous avons en parallèle montré

comment au fil de ces figures les notions de protection et de prévention apparaissent et se précisent.

Nous nous sommes ensuite centrés sur la quatrième conception de la catastrophe, en nous intéressant plus particulièrement au terrorisme. En nous appuyant sur des entretiens menés en 2010-2011 auprès de professionnels des situations d'urgence et auprès de chercheurs, nous avons cherché à mieux comprendre la façon dont les logiques de protection et de prévention peuvent s'employer pour intervenir sur des événements conçus pour être spectaculaires, inattendus et imprévisibles, c'est-à-dire des phénomènes pensés pour être difficile à prévenir et à s'en protéger.

Nous avons commencé par aborder la question de l'importance de l'information. Il est essentiel d'être correctement informé, cependant il s'avère être difficile dans ce type d'intervention de percevoir a priori quelle information est pertinente. Nous avons pu mettre en évidence le fait que c'est essentiellement a posteriori que l'information prend toute sa valeur en termes d'action : il n'est pas pertinent de se demander si la catastrophe pouvait être évitée, en revanche il est important d'en tirer des leçons. Nous avons ensuite pu aborder la question de la diffusion de l'information. Les personnes interrogées pointent l'importance de la diffusion des acquis de l'expérience : si l'expérience obtenue peut servir à d'autres pays, il ne faut pas hésiter à la partager.

Ces informations ne prennent cependant véritablement sens que dans une logique de protection. Les apports en termes de prévention restent quantitativement assez minces. Il ressort de l'analyse des entretiens que le protocole d'intervention, sur lequel se fonde l'essentiel de l'action des acteurs de la prévention et de la protection, est perçu comme efficace dans plus de 80% des cas. Il joue le rôle de colonne vertébrale de l'intervention en situation de catastrophe, en rendant possible, par une coordination pensée à l'avance, l'interaction entre les différents services et acteurs. Les situations où le protocole n'est pas applicable sont des événements connus, mais dont la nature même rend impossible ou très difficile toute protocolisation. La gestion de l'inconnu constitue pourtant un moyen de construire un sens autre.

Dans ces cas-là, ce sont les responsables sur le terrain qui ont à encadrer et gérer les événements. L'accent est mis dans les entretiens sur l'importance de la chaîne de commandement, et sur l'identification rapide et aisée de l'autorité. Cette notion prend toute son importance

lorsque nous considérons les dérives possibles suscitées par les actions hors-protocole (investissement des lieux de l'intervention par des sectes notamment).

Nous avons enfin mis en évidence les paradoxes du sentiment de sécurité en nous intéressant à une des missions des forces d'intervention, la restauration de l'ordre normal des choses. Nous avons pu identifier dans les discours trois paradoxes : le premier rappelle que la catastrophe, même de grande ampleur, ne laisse que peu de traces, et ne suscite sur le long terme que très peu d'insécurité. Le second paradoxe expose comment le déploiement d'un dispositif de protection important peut par comparaison et par contraste susciter un sentiment contraire en marge de ce dispositif. Le troisième et dernier paradoxe enfin est que le sentiment de sécurité peut être suscité et entretenu au moyen d'une surveillance invisible, et donc par le biais d'une représentation, et non d'éléments objectifs.

Bibliographie

- Beck U. (1986/2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris: Aubier.
- Drabek Th. (1986). *Human System Responses to Disaster: An Inventory of Sociological Findings*. New York: Springer Verlag.
- Droit R.-P. (2007). *Généalogie des barbares*. Paris: Odile Jacob.
- Dupuy J.-P. (2002). *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*. Paris: Seuil.
- Fischer G.-N. (1994). *Le ressort invisible. Vivre l'extrême*. Paris: Seuil.
- Friedman N. & Merari A. (1986). The psychological impact of terrorism on society: A two-edged sword. In N.A. Milgram (Ed.), *Stress and Coping in Time of War*. New York: Brunner/Mazel, Inc
- Hausman W. & Rioch D.M. (1967). Military psychiatry. *Arch. Gen Psychiatry*, 16, 727-739.
- Kreps G. (1984). Sociological inquiry and disaster research. *Annual Review of Sociology*, 10, 309-330.
- Lazinier E. (2002). Auguste Comte. La place de la psychologie. In M. Doraiï, (Ed.), *Psychologie sociale. Repères historiques et principaux concepts* (pp. 195-210). Paris: In Press.
- Martin S. (2002). Thwarting terrorism. *Monitor on Psychology*, 33, 1, 28-29.
- Maslow A. (1987). *Motivation and personality*. New York: Harper Collins publishers.

- Mumford G. (2002). Psychologists discuss counter-terrorism research on Capitol Hill. *Monitor on Psychology*, 33, 5, 20-21.
- Perry R. & Mushkatel A. (1984). *Disaster Management: Warning Response and Community Relocation*. Westport (CN): Quorum Books.
- Prentice D.A., & Miller D.T. (2002). The emergence of homegrown stereotypes. *American Psychologist*, 57, 5, 352-359.
- Walter F. (2008). *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVIe-XXIe siècle*. Paris: Seuil.
- Quarantelli E.L. (1981a). *Disaster planning: Small and large--past, present and future*. Proceedings American Red Cross EFO Division Conference. Alexandria (VA): Eastern Field Office, American Red Cross: 1-26.
- Quarantelli E.L. (1981b). Panic behavior in fire situations: Findings and a model from the English language research literature. In *Proceedings of the 4th Joint Panel Meeting, the U.J.N.R. Panel on Fire Research and Safety* (pp. 405-428). Tokyo, Japan: Building Research Institute.
- Quarantelli, E.L. (1985a). An assessment of conflicting views on mental health: The consequences of traumatic events. In R. Charles Figley (Ed.) *Trauma and Its Wake: The Treatment of Post-Traumatic Stress Disorder* (pp. 173-215). New York: Brunner/Mazel.
- Rabelais F. (1973). *Pantagruel*. Paris: Seuil.
- Rivolier J. (1992). *Facteurs humains et situations extrêmes*. Paris: Masson.